



## Avis à notre clientèle

Nous sommes heureuses de vous informer que nous avons eu l'autorisation du gouvernement pour reprendre nos activités en présentiel à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020.

À partir de cette date, vous aurez donc accès à deux modes d'intervention; la télésanté ou le présentiel en clinique. Nous vous invitons à discuter avec votre thérapeute de la meilleure option pour vous.

Dans le but d'assurer la sécurité de nos clients et de nos employées, de nouvelles mesures sont mises en place dans nos cliniques. Pour notre clientèle actuelle; vous avez reçu ou recevrez un courriel détaillant ces mesures. Pour nos nouveaux clients, vous les recevrez en même temps que la confirmation de votre premier rendez-vous.

Nos procédures ont été établies selon les directives de la CNESST et de l'Institut national de santé publique. Nous sommes donc confiantes que celles-ci sont sécuritaires et vous permettront de recevoir vos traitements en toute quiétude.

Au plaisir de vous revoir!